Description	S. O.	✓	Notes
1. Le contrôle de la qualité au chantier est assuré par le représentant du fabricant, *comme spécifié*, pour :			
a. les revêtements de sol souples en feuilles, y compris :			
i. soudage continu;			
ii. plinthes intégrées;			
b. la moquette.			